



Que mettre dans un livre sans risque

Par **mha29**, le **06/04/2017 à 13:44**

bonjourrrnMa question est peut être un peu surprenante mais je n'arrive pas à avoir vraiment de réponse.rnJe viens d'écrire un témoignage sur le harcèlement moral au travail, c'est une histoire vécue et c'est mon histoire. Le livre sortira le mois prochain, c'est de l'auto editionrrnJ'y relate, les vexations, humiliations etc... mais je parle aussi du compagnon de mon ex employeur , qui était une femme. Ce dernier m'avait prise en grippe, au point de décider de mon exclusion de l'Etude notariale dans laquelle je travaillais.C'est d'ailleurs ce dernier qui est à l'origine de cette historernJe parle aussi de ce dernier qui n'avait rien à voir avec le travail, précisant qu'il arrivait à l'étude régulièrement en pyjama par exemple , comme un "roi"et qu'il m'insultai devant mon employeur, alors qu'il n'avait rien à y fairernIl s'est aussi mêlé de ma vie privée. Mon employeur ne disait jamais rien et laissait fairernFinalement j'ai été aux prud'hommes et j'ai gagné mon process, pour licenciement sans cause réelle et sérieuse et obtenu des indemnités pour préjudice moral subirrrnCe dernier, pourrait il porter plainte contre moi, alors que je ne raconte bien évidemment que la vérité.rnJe sais qu'il se reconnaîtra dans mon livre, même si j'ai changé les noms ni donné aucune indication.rnMais j'habite un petit village, et les gens de ma commune savent forcément où je travaillais, mais ce n'est qu'un petit nombre.rnJe ne vendrai pas mon livre sur internet, juste au niveau localrrnQuelqu'un pourrait il m'orienter vers un avocat spécialisé dans la propriété intellectuelle en matière de diffamation ou injure.